



"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2023-2024

L'école :	<u>Harold Napper</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>12 juin, 2024</u>
Directeur / Directrice	<u>Valerie Forde</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>10 juin 2024</u>
		Partagé avec les parents	<u>12 juin, 2024</u>
	Soumis au directeur des service complémentaires et au directeur général		<u>13 juin, 2024</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

- *Améliorer le climat de bienveillance, le sentiment d'appartenance des élèves, leur bien-être et leur sécurité.*
- *Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion.*
- *Activités extrascolaires (Guitare, Mad Science, Sheltoons, Coding, Hip Hop, Piano Guitare, football)*
- *Apprentissage socio-affectif (SEL) Réduire l'anxiété.*
- *Mise en œuvre de l'apprentissage socio-émotionnel (autorégulation, empathie, gentillesse).*
- *Sensibilisation de la communauté Programme CRHS ; Ville de Brossard, sorties éducatives,*
- *Encourager l'engagement des parents et la voix des élèves (faciliter les initiatives des élèves - mentors, compagnons de lecture, compagnons d'autobus, aides à la cafétéria, etc.)*



Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

- 1) Message du matin centré sur le SEL.
- 2) Invités/artistes spéciaux
- 3) Augmenter la diversité de la littérature dans la bibliothèque.
- 4) Sensibilisation à la diversité des capacités et aux événements/fêtes multiculturelles.
- 5) Techniciens en éducation spécialisée dans l'Oasis.
- 6) Suivis quotidiens des élèves par nos techniciens.
- 7) Discussions mensuelles lors des réunions du personnel.
- 8) Augmentation de la surveillance et de la visibilité dans la cour d'école.
- 9) Augmentation de la surveillance des élèves dans les couloirs et les vestiaires du gymnase.
- 10) Club de la gentillesse - donner une voix aux élèves ; réunions du lundi pour planifier des activités à l'échelle de l'école et pour partager un message du lundi sur l'intercom à propos de la gentillesse ; pièces de théâtre thématiques; club d'écriture ; club de réalisation de films ; club de mentorat ; buddy bench ; défi de la gentillesse.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

- Climat général de l'école et pratiques d'éducation et de formation tout au long de la vie qui mettent l'accent sur le respect et l'inclusion
- Éducation sexuelle. Programme d'études et soutien de la part du consultant.
- Soutien fourni aux enseignants par le sexologue de RSB.
- Ateliers TELUS/SHINE, ateliers de cyberintimidation de l'agent de liaison de la SPAL, ateliers Epique Breathe & Transition.
- Formation par le MEQ : formation LGBTQ+, y compris la formation pour reconnaître et traiter efficacement l'intimidation phobique LGBTQ+.
- Fournir aux élèves une formation leur permettant de faire face de manière appropriée aux LGBTQ+ phobies.
- Discuter de la diversité familiale.
- Signaler les actes de violence sexuelle et le directeur doit envoyer au directeur général de la commission scolaire un rapport sommaire sur la nature de l'incident et les mesures de suivi prises.

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

- Révision des résultats de l'enquête « Our School Survey » :
- Création d'un comité « Student Voice » pour représenter la voix des élèves
- Révision et analyse des entrées GPI/ISM (plateforme de rapports numériques) relatives à l'intimidation et/ou à la violence.
- Application continue de nos mesures de prévention et maintien des actions mises en place dans notre plan.